

**REPUBLIQUE DU CONGO**  
**Unité\* Travail\* Progrès**

-----

## **DECLARATION**

DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE DU CONGO,  
SON EXCELLENCE MONSIEUR **Denis SASSOU-N'GUESSO**,  
A LA QUATRIEME CONFERENCE INTERNATIONALE DE TOKYO  
SUR LE DEVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE. (TICAD IV)

THEME : "CONSOLIDATION DE LA PAIX ET DE LA DEMOCRATIE"

*Yokohama, 28 – 30 mai 2008*

- **Monsieur le Premier Ministre du Japon,**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de  
Gouvernement,**
- **Mesdames et Messieurs les Chefs de Délégation,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs.**

Je voudrais d'abord dire ma profonde gratitude au gouvernement et au peuple japonais pour la qualité de l'accueil qui m'a été réservé et pour les conditions de séjour et de travail mises à la disposition de l'ensemble de la délégation qui m'accompagne.

Une telle prévenance permet d'anticiper sur l'issue des débats que nous engageons ici dans le cadre de cette conférence à laquelle, au regard du niveau de participation, les dirigeants africains attachent le plus grand intérêt.

**Monsieur le Premier Ministre,**

Le thème choisi pour nos échanges, « **consolidation de la paix et de la démocratie** » s'inscrit dans une problématique qui demeure au cœur des préoccupations majeures de l'Afrique Centrale, de la Région des Grands Lacs et de façon générale, du continent africain.

S'agissant de la Région d'où je viens, il est significatif qu'en une semaine, au cours de ce mois, **deux réunions ministérielles aient été organisées autour des questions touchant la paix, la sécurité, la démocratie et le développement.**

En effet, dans le cadre du Comité Consultatif Permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale, les Ministres des 10 pays membres se sont réunis à Luanda (Angola) du 14 au 15 mai 2008 pour adopter des recommandations qui visent essentiellement la prévention, la gestion et surtout la consolidation de la paix dans une région qui comptait, il n' y a pas longtemps, sept (7) pays en situation de guerre civile.

Par ailleurs, Brazzaville, la capitale du Congo vient d'abriter, du 21 au 22 mai 2008, la deuxième réunion du Comité Interministériel de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs chargé d'examiner la mise en œuvre du pacte signé à Nairobi en novembre 2006 sur la sécurité, la stabilité et le développement dans la Région des Grands Lacs.

Chacun l'aura compris : **il s'agit pour nous de promouvoir une approche collective, concertée, sur des questions touchant la vie de nos peuples et la coexistence entre nos Etats qui s'engagent ainsi à garantir une paix et une sécurité durables à l'intérieur et à l'extérieur des frontières.** Cela passe par des programmes concrets dans les domaines de la prévention et du règlement pacifique des différends, de la coopération inter étatique en matière de lutte contre la circulation illicite des armes légères et de petit calibre et la criminalité transfrontalière organisée.

Pour des pays sortant majoritairement de conflits armés, l'accent est mis sur l'exécution de vastes programmes de désarmement, de démobilisation et de réinsertion des ex-combattants, sans oublier les personnes déplacées à l'intérieur ou à l'extérieur des frontières nationales, la prise en charge des victimes des conflits armés (principalement les femmes et les enfants).

**De tels défis nécessitent d'importants moyens matériels et financiers qui sont au-delà des capacités réelles de pays rendus exsangues par la guerre.**

C'est pourquoi l'assistance de la communauté internationale est plus que nécessaire. Au Congo, où nous n'avons pas pu bénéficier du statut de pays en situation de post conflit, nous mesurons pleinement l'ampleur des tâches à accomplir pour créer les conditions d'un processus irréversible de retour à la paix, qu'il faut consolider par des programmes de reconstruction et de développement, la paix étant inséparable de ce dernier facteur.

Dans ce contexte, la création de la Commission de consolidation de la paix au sein des Nations Unies constitue une avancée significative.

Les Nations Unies, il sied de le souligner ici, entretiennent avec l'Union Africaine, dans les domaines de la paix et de la sécurité un partenariat qui se renforce d'année en année.

Partenariat que l'Afrique salue et soutient. L'Afrique qui, je peux l'affirmer, a pris la pleine mesure de l'enjeu vital que représente la nécessité urgente de maintenir une paix durable et définitive sur l'ensemble du continent. Elle s'est pour cela dotée d'instruments qui visent des objectifs nobles et louables :

- la prévention des conflits ;
- le maintien ou le rétablissement de la paix, de la sécurité et de la stabilité ;
- la promotion de la démocratie, de la bonne gouvernance et des droits humains.

Au nombre de ces instruments, nous pouvons citer :

- le Protocole relatif à l'établissement du Conseil de Paix et de Sécurité de l'Union Africaine ;
- le Pacte de non-agression et de défense commune ;
- le Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs.

**La paix, Mesdames et Messieurs, ne saurait être garantie sans un engagement ferme en faveur des valeurs, principes et normes qui fondent la démocratie, la bonne gouvernance et le respect des droits de l'homme.**

C'est pourquoi le Programme d'action de la Conférence Internationale sur les Grands Lacs met l'accent sur les volets ci-après :

- l'établissement de mécanismes régionaux devant permettre de renforcer l'Etat de droit, de promouvoir les droits de l'Homme et de lutter contre l'impunité ;
- la consolidation des processus de démocratisation par le renforcement des capacités institutionnelles, la participation politique de toutes les couches de la population ;
- l'harmonisation et la coordination des politiques visant la protection et la gestion judicieuse des ressources naturelles de la région.

C'est ici le lieu de saluer l'inclusion du Partenariat international sur les forêts du Bassin du Congo dans le Programme d'action que nous allons adopter à l'issue de la présente conférence.

**Monsieur le Premier Ministre,**

Le tableau que je viens de présenter indique clairement que l'Afrique prend réellement son destin en mains, qu'elle est consciente de la nécessité d'une gestion concertée des nombreux problèmes auxquels elle se trouve confrontée, particulièrement dans le domaine si sensible de la paix, de la démocratie et du développement.

Tout indique qu'elle est sur la bonne voie, même si le chemin à parcourir reste long.

Dans cette entreprise qui s'inscrit nécessairement dans la durée, elle voudrait compter sur des partenariats stratégiques qui intègrent les attentes de toutes les parties.

**La présente rencontre de la TICAD IV correspond à ce besoin, le Japon ayant montré à plusieurs reprises et sous différentes formes qu'il est résolument engagé à nous accompagner.**

**Je vous remercie.**